

Hisense

OPERATION 7648

DU 18/10 AU 14/11

Jusqu'à

150€

REMBOURSÉS

à l'achat d'un produit blanc hors froid Hisense*



18/10 > 10/01/23

+ TENTEZ DE GAGNER



10 TV OFFICIELS

DE LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA™**

**SCANNEZ MOI
POUR PARTICIPER**



*www.offres.hisense.fr

1. **Achetez ou louez, entre le 18/10/2022 et le 14/11/2022** un produit blanc hors froid Hisense dans un magasin participant à l'opération (hors Amazon, hors Marketplace) parmi les références suivantes (hors produits d'occasions ou reconditionnés) :

RÉFÉRENCE	MONTANT DU REMBOURSEMENT
H20MOWS3, H25MOBS7H	20 €
WFGP70143VM, WFKV9014EVM, WFGP101439VM, HS642D60X	30 €
W712QPM	40€
WFGP90143VM, WFQA1214EVJM	50 €
WFQA9014EVJMT, WQA1014EVJMT, BSA66334PX	70 €
WDQA8014EVJM, WDQR1014EVAJM, WDQA9014EVJM, WDQA1014EVJM	80 €
WFR1014EVAJMW, W1014FQRT	100 €
WD1014QRAWT	150€

2. **Connectez-vous à partir du 18/10/2022 et jusqu'au 14/12/2022** au plus tard sur le site [offres.hisense.fr](https://www.hisense.fr) ou scannez le QR code sur la page avant de l'offre.

Sélectionner l'offre « **OPERATION 7648 – HISENSE – OFFRE ELECTROMENAGER HORS FROID WorldCup** »

3. **Complétez** le formulaire d'inscription en ligne.

4. **Téléchargez** les preuves d'achat suivantes :

- La photo ou le scan de l'original de votre ticket de caisse/ facture ou de votre contrat de location sur lequel/laquelle devront être impérativement entourés : l'enseigne, la date d'achat, le libellé et le montant de l'article concerné. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée. Les bons de commande et bons de vente sont acceptés sous réserve d'être en mesure de fournir le ticket de caisse ou la facture reçu au moment de la livraison de votre produit. Les bons de livraison ne seront pas considérés comme des pièces justificatives valables.
- La photo ou le scan du numéro de série de votre produit de 23 ou 8 caractères se trouvant sur la plaque signalétique de votre produit ou sur l'emballage du produit

5. **Validez** votre formulaire de participation.

Vous recevrez votre remboursement, dans un délai de 8 semaines à réception de votre dossier complet et conforme, par virement bancaire.

Offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise) et les DROM COM (zone euro uniquement), et valable jusqu'au 14/11/2022, limitée à une offre de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même IBAN). Frais d'affranchissement à votre charge. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par HISENSE France, responsable de traitement, domicilié à Bâtiment Art Val - 4ème Etage - Aile B - 9 rue des 3 sœurs - 93420 Villepinte, afin de gérer votre participation à l'offre de la marque Hisense France ainsi que pour les finalités détaillées ci-après. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter ou offres promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation, gestion des réclamations et suivi qualité) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services habilités de Hisense France ainsi qu'aux services habilités de ses sous-traitants en charge de la gestion opérationnelle de l'opération promotionnelle et de l'envoi des questionnaires de suivi qualité. La liste et les fonctions des sous-traitants auxquels Hisense fait appel sont communiquées aux personnes dont les données personnelles sont collectées, à leur demande. Nous conservons vos données pour la durée de l'opération et pendant une durée de trois ans à compter de la clôture de l'opération, sauf obligation légale. Suite au traitement de votre participation, les documents fournis (notamment les preuves d'achat) sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un renvoi. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez, dans les limites légales, d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, du droit de retirer votre consentement à tout moment pour les traitements concernés, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à Service client Hisense France - Bâtiment Art Val - 4ème Etage - Aile B - 9 rue des 3 sœurs - 93420 Villepinte. **Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 14/03/2023.**

La société Hisense France, domiciliée à Bâtiment Art val – 4ème étage – Aile B – 9 rue des 3 sœurs – 93420 Villepinte, organise du 18/10/2022 à 00h01 au 10/01/2023 à 23h59 un jeu par tirage au sort avec obligation d'achat. Ce Jeu, intitulé « Jeu TV officielle Coupe du Monde », est ouvert à toute personne physique majeure disposant d'un accès internet résidant en France métropolitaine.

POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE :

- 1. Achetez ou louez, entre le 18/10/2022 et le 10/01/2023 un produit Hisense** (hors TV, Laser TV et produits froids) dans un magasin participant à l'opération (hors Amazon, hors Marketplace), hors produits d'occasions ou reconditionnés.
- 2. Connectez-vous ou créez-vous un compte sur www.offres.hisense.fr** à partir du 18/10/2022 et au plus tard jusqu'au 10/01/2023 **ou scannez le QR code** sur la première page de l'opération.
- 3. Sélectionnez l'offre 7520 – HISENSE – Jeu TV officielle Coupe du Monde**
- 4. Complétez le formulaire** d'inscription en ligne.
- 5. Téléchargez les preuves d'achat suivantes :**
 - La photo ou le scan de l'original de votre ticket de caisse/ facture ou de votre contrat de location sur lequel/laquelle devra être impérativement entourés : l'enseigne, la date d'achat, le libellé et le montant de l'article concerné. Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée. Les bons de commande, et bons de vente sont acceptés sous réserve d'être en mesure de fournir le ticket de caisse ou la facture reçu au moment de la livraison de votre produit. Les bons de livraison ne seront pas considérés comme des pièces justificatives valables. Si vous avez acheté ou loué un produit audio, la photo ou le scan de votre code-barre original découpé sur le carton.
 - La photo ou le scan du numéro de série de votre produit suivi de 23 caractères ou 6+8 caractères (N Art./N Série), se trouvant sur la plaque signalétique de votre produit.
- 6. Prenez connaissance du règlement complet du jeu et acceptez les conditions.**
- 7. Cliquez sur le bouton « Valider » pour vous inscrire au tirage au sort.**

Offre limitée à la France métropolitaine (Corse comprise) et les DROM COM (zone euro uniquement), et valable jusqu'au 10/01/2023. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. **JEU CONCOURS – TIRAGE AU SORT – Lots mis en jeu :** 10 Téléviseurs HISENSE de référence 55U7HQ et d'une valeur unitaire de 799 € TTC. Dix (10) gagnants seront désignés par tirage au sort le 11/01/2023, parmi l'ensemble des participants s'étant inscrit au préalable sur l'opération. Le tirage au sort sera réalisé par la Société organisatrice ou par toute personne habilitée par elle à cet effet parmi les Participants ayant respecté le Règlement et les conditions de participation. La Société organisatrice garantit aux Participants son entière impartialité concernant le déroulement du Jeu et la préservation d'une stricte égalité entre les Participants. Le lot est nominatif et ne peut être ni vendu, ni attribué à une autre personne que le gagnant et son accompagnant. Les gagnants seront contactés par la Société organisatrice afin de récupérer les coordonnées postales pour pouvoir envoyer le gain, dans un délai de 10 semaines à compter de la clôture du Jeu. En cas de non attribution d'un lot pour cause d'adresse postale erroné(e) et/ ou changement d'adresse postale ou pour tout autre cas fortuit, le lot ne sera pas remis en jeu et aucune réclamation ne sera admise à ce sujet. Le gagnant aura un délai de deux semaines pour transmettre ses informations postales, sans quoi le lot sera réattribué à une autre personne. La Société organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte du lot lors du transport desdites marchandises. La Société organisatrice ne sera pas non plus tenue d'attribuer les lots si le gagnant n'est pas conforme au Règlement. Dans le cas où le gagnant ne pourrait récupérer ou utiliser leur dotation pour une raison étrangère à la volonté de la Société organisatrice, ils seraient considérés comme ayant renoncé purement et simplement à leur dotation, laquelle ne serait pas attribuée et ne pourra en aucun cas être réclamée ultérieurement. Le lot ne sera ni repris, ni échangé contre un autre objet et ne peuvent faire l'objet d'aucune contrepartie financière. Le lot du gagnant ne pourra en aucun cas être échangé contre leur contrevaloir en numéraire ou sous quelque autre forme que ce soit. La Société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation ou de la non-utilisation du lot par le gagnant. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement de données personnelles par HISENSE France, responsable de traitement, domicilié à Bâtiment Art Val – 4ème Etage – Aile B – 9 rue des 3 sœurs – 93420 Villepinte, afin de gérer votre participation à l'offre de la marque Hisense France ainsi que pour les finalités détaillées ci-après. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter ou offres promotionnelles de nos partenaires), l'intérêt légitime (respect des conditions de participation, gestion des réclamations et suivi qualité) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Les données collectées sont indispensables à ces traitements et sont destinées aux services habilités de Hisense France ainsi qu'aux services habilités de ses sous-traitants en charge de la gestion opérationnelle de l'opération promotionnelle et de l'envoi des questionnaires de suivi qualité. La liste et les fonctions des sous-traitants auxquels Hisense fait appel sont communiqués aux personnes dont les données personnelles sont collectées, à leur demande. Nous conservons vos données pour la durée de l'opération et pendant une durée de trois ans à compter de la clôture de l'opération, sauf obligation légale. Suite au traitement de votre participation, les documents fournis (notamment les preuves d'achat) sont détruits et ne peuvent faire l'objet d'un renvoi. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez, dans les limites légales, d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, du droit de retirer votre consentement à tout moment pour les traitements concernés, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à Service client Hisense France - Bâtiment Art Val – 4ème Etage – Aile B – 9 rue des 3 sœurs – 93420 Villepinte. **Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 10/03/2023.**

Hisense



FIFA WORLD CUP
Qatar 2022

SPONSOR OFFICIEL

18/10 > 10/01/23

TENTEZ DE
GAGNER

**10 TV
OFFICIELS**

OPERATION 7520

DE LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA™**

55U7HQ

QLED 4K

Hisense



FIFA WORLD CUP
Qatar 2022

TÉLÉVISEUR OFFICIEL



SCANNEZ MOI
POUR PARTICIPER



**www.offres.hisense.fr